



PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Saint-Basile
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,

QUE :

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile qui sera tenue le lundi 8 juillet 2024, à 19h00, au 41, avenue Caron (bibliothèque), Saint-Basile, les membres du conseil municipal auront à se prononcer sur la demande de dérogation mineure ci-dessous énumérée :

Pour le lot 4 897 165 au 10, rang Sainte-Madelaine, cette demande a pour objet :

- D'autoriser l'implantation des aires de stationnement à 0.20 m des lignes séparatives des terrains adjacents au lieu de 1 m, le tout en vertu du règlement de zonage #07-2012, article 7.2.2.2 ;

Donné à Saint-Basile, ce 21^e jour du mois de juin 2024.

Manon Jobin

Directrice générale adjointe, trésorière-greffière par intérim